



3 JUIN 2016

# EWETA

## RAPPORT D'ACTIVITES 2015



Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté  
Route de Philippeville 196 à 6010 Couillet



## L'ASBL ET SES MISSIONS

L'année 2015 fut une année marquée de plusieurs changements tant pour l'EWETA que pour ses ETA membres.

Au niveau du secrétariat de la Fédération, une réorganisation des fonctions fut entamée pour répondre à l'évolution des besoins de l'organisation et de ses membres.

De leur côté, les ETA ont continué à répondre aux exigences de leurs clients tout en évoluant dans un cadre économique de plus en plus difficile auquel est venu s'ajouter un contexte législatif moins favorable, notamment suite à la suppression des aides à l'investissement.

Le secteur a ainsi affronté les premiers impacts de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat et du transfert des compétences vers les régions.

L'année 2015 a connu aussi malheureusement la fermeture d'une ETA, le Mosan à Huy.

L'EWETA doit relever d'importants défis :

- Accompagner et défendre les intérêts des ETA dans le changement institutionnel en cours ;
- Renforcer la visibilité du secteur ;
- Etudier le positionnement du secteur et mettre une stratégie en œuvre pour renforcer le secteur, ainsi que ses ETA
- Contribuer au développement des ETA via des partenariats, ainsi qu'à l'accès des ETA à de nouveaux marchés.

L'EWETA poursuivra sa mission sociale fondatrice : œuvrer au maintien et à la création d'emplois durables et de qualité pour les personnes en situation de handicap.



## L'EWETA, Focus sur l'année 2015 !

FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
<b>Représentation politique et sectorielle des entreprises de travail adapté wallonnes et germanophones</b>		
<i>Politique et pouvoir de tutelle</i>		
<b>Cabinet Maxime PREVOT</b>		
Représenter le secteur auprès du Cabinet et ses collaborateurs	<p>Interpellations écrites au Ministre sur les mesures structurelles d'économie et sur la Loterie Nationale.</p> <p>Rencontres au Cabinet PREVOT les 16 juin, 6 juillet et 23 septembre 2015 sur les frais de déplacement des travailleurs handicapés et sur les mesures d'économie 2015-2016 relatives au budget des ETA.</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ EWETA a été entendue et a imposé sa vision d'économie 2015-2016</li> <li>▪ EWETA a obtenu la continuité du subside de la Loterie Nationale.</li> </ul>	Représenter et défendre le secteur dans le nouveau paysage institutionnel. Réfléchir à l'avenir institutionnel du secteur.
Suivre les dossiers Aides d'Etat, Investissement, Adaptation postes de travail, Formations et Quotas	Rencontre conjointe au Cabinet PREVOT le 23 janvier 2015 avec l'EWETA et l'AWIPH.	Défendre les intérêts du secteur, préserver les subsides ou aides équivalentes.
Lobbying politique pour éviter la suppression des investissements - gel des subventions en 2015	<p>Démarches d'interpellations auprès des instances de l'AWIPH (CEFE et CG) et auprès du Cabinet.</p> <p>Evaluation des premières mesures structurelles proposées (suppression subsides à l'entretien et plafonnement subsides sur salaires à 75 %)</p> <p>Résultat :</p> <p>EWETA obtient une proposition de remplacement par les subsides à l'investissement. Suppression totale des subventions investissement en 2015.</p>	Défendre les intérêts du secteur dans les futures préfigurations budgétaires. Pour 2016, les subsides à l'investissement sont plafonnés à 592.000 € et portent sur la partie forfaitaire.
Rappeler la procédure de demande de subvention aux ETA dans le cadre de la Loterie Nationale	Démarche de lobbying auprès du Cabinet afin de préserver les subsides de la Loterie Nationale pour l'année 2015.	Maintenir l'accès aux aides de la Loterie ou équivalente.



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
Elaborer une méthode de récupération quotas en cas de dépassement global	Tenue de groupes de travail EWETA les 3 mars, 10 avril, 27 avril et 12 mai 2015 afin de déterminer une méthode de récupération de quotas en cas de dépassement du quota global moyen.	Défendre la meilleure alternative pour limiter la récupération de quotas et veiller à maximaliser la mesure quota en faveur de la croissance des emplois dans les ETA.
<b>Déclaration politique régionale (DPR) et 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat</b>		
Veiller au positionnement de notre secteur dans le cadre de la mise en place du nouvel OIP	Tenue de groupes de travail EWETA les 3 mars, 10 avril, 27 avril et 12 mai 2015 sur l'avenir du secteur dans le cadre du transfert des compétences.  Tenue d'un groupe de travail Emploi et Formation AWIPH notamment sur l'avenir des ETA. Une note finale a été présentée au groupe de travail de décembre 2015.	Représenter le secteur dans sa mission de maintien et de création d'emplois des personnes handicapées et réfléchir à l'avenir institutionnel du secteur. Suivre la réforme des aides à l'emploi (APE). Obtenir une représentation de l'EWETA dans les nouvelles instances AViQ.
<b>AWIPH/AViQ</b>		
Veiller sur les intérêts du secteur, maintenir le budget et optimiser les règles	Evaluations des mesures d'économie envisagées par l'AWIPH. Analyse budgétaire. Concertations avec les autres secteurs subventionnés par l'AWIPH.	Défendre les intérêts du secteur dans l'élaboration du futur budget.
Suivre le dossier – étude sur la notion d'entreprise au sens du droit européen Collaborer avec l'AWIPH sur le dossier de notification des aides d'Etat à la Commission européenne Etudier les réalités financières et sociales des ETA	Rencontre à l'AWIPH du 6 mai 2015 avec l'EWETA – présentation des conclusions de Me Neyrinck sur l'orientation de l'AWIPH dans ce dossier.  Rencontre à l'AWIPH du 2 mars 2015 - demande de collaboration étroite avec notre secteur et rencontre avec Madame BAUDINE : Résultats : l'AWIPH s'est engagée à : 1. avancer plus rapidement sur les formations 2. consulter les conclusions de l'EWETA sur les aides d'Etat.  Etude/enquête EWETA sur les réalités financière et sociale des ETA membres (août 2015) pour interpeller l'AWIPH sur les risques de la procédure de notification.	Défendre les intérêts du secteur, préserver les subsides ou aides équivalentes. Poursuivre la collaboration avec l'AViQ dans le dossier sur les aides d'Etat.



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
<i>Concertation sociale – Commission paritaire 327.00 et 327.03</i>		
<b>Commission paritaire fédérale 327.00</b>		
Représenter/défendre le secteur Suivre les travaux en commission paritaire 327.00	<p>Rédaction d'un courrier commun des partenaires sociaux de la CP 327.00 pour obtenir une dérogation à la disponibilité sur le marché du travail pour les travailleurs handicapés du secteur – résultat : les travailleurs en RCC médical peuvent demander une dispense à la disponibilité sur le marché du travail.</p> <p>Rédaction d'un courrier commun des partenaires sociaux de la CP 327.00 pour obtenir une dérogation au régime général d'outplacement pour les travailleurs handicapés du secteur (sur base de la dérogation existante au régime particulier) – dossier en suspens.</p>	Représenter/défendre le secteur. Suivre les travaux en commission paritaire 327.00.
<b>Sous-commission paritaire régionale 327.03</b>		
Représenter/défendre le secteur Suivre les travaux en commission paritaire 327.00	<p>Mise sur pied d'un groupe de travail (GT) EWETA sur les contrats d'entreprise pour préparer les négociations en SCP 327.03 : temps de déplacement et réflexion de fond. L'objectif est de préparer une stratégie/position pour les négociations sectorielles. Le groupe s'est réuni trois fois en 2015 – en cours.</p> <p>Rédaction d'un projet de convention collective de travail relative à l'innovation pour satisfaire aux obligations légales (loi du 15 mai 2014 portant exécution du pacte de compétitivité, d'emploi et de relance) – le gouvernement n'a rien mis en place pour concrétiser les obligations légales – dossier en suspens</p> <p>Demande des partenaires sociaux d'obtenir une SCP 327.04 pour les IDESS suite à l'élargissement du champ d'application de la SCP 327.03 le 30-12-14.</p> <p>Relance du banc syndical pour la mise en place d'un groupe de</p>	Représenter/défendre le secteur. Suivre les travaux en commission paritaire 327.03



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
	<p>travail commun sur les formations – dossier en suspens.</p> <p>Rencontre informelle entre l'EWETA et les organisations syndicales pour tenter de définir une stratégie commune contre la concurrence des prisons – dossier en suspens.</p> <p>Mesures d'économie budgétaire AWIPH : entame de démarches communes avec le banc syndical auprès du Cabinet.</p>	
<b>Négociations sectorielles 2015-2016 pour les ETA wallonnes</b>		
<p>Analyser le cahier de revendications syndicales annoncé au 10 juin 2015</p>	<p>Analyse par l'EWETA de l'ensemble du cahier de revendications syndicales afin de conseiller le Conseil d'administration de l'EWETA.</p> <p>Présentation du cahier biannuel de revendications syndicales le 10 juin 2015 en 11 chapitres et pour un total de 23 points de revendications. Début des négociations : 27 octobre 2015.</p> <p>Refus de 11 points par l'EWETA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refus d'augmenter le pouvoir d'achat à concurrence de 0,8% de la masse salariale globale.</li> <li>- Refus d'instaurer des chèques-repas sectoriels.</li> <li>- Refus d'augmenter le remboursement des frais de déplacement du domicile au lieu de travail.</li> <li>- Refus d'augmenter la prime syndicale.</li> <li>- Refus d'améliorer les compléments de sécurité d'existence.</li> <li>- Refus d'augmenter les seuils de la délégation syndicale.</li> <li>- Refus de créer un Fonds de formation sectoriel.</li> <li>- Refus d'un nouvel accord sur l'augmentation des efforts de formation.</li> <li>- Refus d'augmenter les jours de congé d'ancienneté.</li> <li>- Refus d'aligner la prime syndicale en ETA en Communauté germanophone.</li> <li>- Refus d'aligner l'indemnité complémentaire du chômage temporaire en ETA en Communauté germanophone.</li> </ul>	<p>Poursuivre les négociations sectorielles.</p>



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
	Acceptation de 10 points par l'EWETA. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acceptation d'une avancée pour augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs en ETA.</li> <li>- Acceptation de reconduire les conventions collectives de travail relatives au régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC).</li> <li>- Acceptation de signer une convention collective de travail pour maintenir l'âge à 55 ans dans certaines conditions prédéfinies par la réglementation nationale.</li> <li>- Acceptation d'étendre l'étude sectorielle sur l'assurance hospitalisation aux mutualités.</li> <li>- Acceptation de mener une réflexion de fond sur les contrats d'entreprise.</li> <li>- Acceptation de finaliser l'étude des besoins en formation entamée lors du précédent accord.</li> <li>- Acceptation d'informer les ETA sur les modalités de la CCT 104 relative à l'aménagement de fin de carrière.</li> <li>- Acceptation d'augmenter les emplois en cellule de maintien en diminuant le forfait trimestriel accordé aux employeurs.</li> <li>- Acceptation d'organiser en commun une action sur le stress et d'actualiser la brochure sur cette thématique.</li> <li>- Acceptation d'organiser en commun une journée ETA à thème.</li> </ul>	
Construire un cahier de revendications patronales	Présentation du cahier de revendications patronales le 25 novembre 2015 en quatre points : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Subsidés à l'investissement via un jeu de trésorerie du FSE ETAW – levée de cette revendication le 15 décembre 2015 en SCP 327.03.</li> <li>- Petite flexibilité sectorielle – maintien de cette revendication</li> <li>- Contrôle médical des travailleurs – refus de cette revendication par le banc syndical</li> <li>- Modus vivendi pour les actions de grève – refus de cette revendication par le banc syndical</li> </ul>	Poursuivre la défense du/des point(s) retenu(s) au cahier de revendications patronales.
Suivre la législation sur l'aménagement des fins de carrière et	Information des membres n'a pas eu lieu en 2015 vu que les	



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
informer les employeurs	négociations sectorielles sont toujours en cours.	
Rédaction d'un cahier des charges pour une demande d'offre et interpellation à divers organismes assureurs	Suspension de la demande.	Analyser la pertinence de la poursuite du dossier.
<b>Conventions collectives de travail pour les employeurs de la SCP 327.03</b>		
<p>Suivre les travaux en sous-commission paritaire 327.03</p> <p>Reconduire la convention collective de travail relative au régime de chômage avec complément du FSE ETAW pour les travailleurs moins valides et ayant des problèmes physiques graves.</p> <p>Rédiger les conventions collectives de travail en (sous)-commission paritaire 327.00 et 327.03</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Régime de chômage avec complément d'entreprise pour les travailleurs âgés moins valides ou ayant des problèmes physiques graves</li> <li>- Crédit-temps fin de carrière</li> </ul> <p>A définir en fonction des cahiers de revendications et des mesures prises par le gouvernement Michel.</p>	<p>Reconduction des conventions collectives de travail relatives au régime de chômage pour complément d'entreprise (RCC) pour les travailleurs âgés moins valides ou ayant des problèmes physiques graves dans les ETA wallonnes francophones et germanophones.</p> <p>Conventions collectives de travail signées en 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10-06-15 : signature de deux CCT sectorielles relatives au RCC pour les travailleurs âgés moins valides ou ayant des problèmes physiques graves pour les ETA wallonnes.</li> <li>- 25-11-15 : signature d'une CCT relative au RCC 58 ans / 40 ans de carrière pour les ETA germanophones.</li> <li>- 15-12-15 : signature d'une CCT relative au RCC 58 ans / 40 ans de carrière pour les ETA wallonnes francophones.</li> <li>- 15-12-15 : signature d'une CCT relative au crédit-temps fin de carrière pour les ETA wallonnes.</li> </ul>	<p>Suivre les travaux en sous-commission paritaire 327.03.</p>
<b>Groupes de travail (GT) de la sous-commission paritaire 327.03</b>		
Assurance Hospitalisation Rédaction d'un cahier des charges et interpellation vers plusieurs organismes assureurs – aucun n'a pu répondre à la demande de la SCP	Suspension de la demande.	Suspension de la demande.
Formations 2014 - poursuivre le GT interne EWETA	Le groupe de travail ne s'est pas réuni. Il est suspendu tant que les revendications relatives au pouvoir d'achat n'ont pas abouti.	Reprendre les réflexions sur l'analyse des besoins en formation des ETA.
Contrat d'entreprise	Accord sur la mise en place d'un groupe de travail paritaire pour mener une réflexion de fond sur les contrats d'entreprise	Préparer et participer au groupe de travail paritaire sur les contrats d'entreprise et y défendre le secteur.





FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
	– aucune réunion n’a eu lieu en 2015.	
<b>Groupes de travail (GT) internes</b>		
Contrat d’entreprise Poursuivre la défense du secteur sur les revendications « contrat d’entreprise » syndicales	Mise sur pied, le 6 février 2015, d’un groupe de travail interne EWETA sur les contrats d’entreprise : temps de déplacement et réflexion de fond. L’objectif est de préparer une stratégie/position pour les négociations sectorielles. Le groupe s’est réuni trois fois en 2015 – en cours.	Continuer les travaux du groupe de travail sur les contrats d’entreprise.
Innovation	Mise sur pied, le 6 février 2015, d’un groupe de travail interne EWETA pour mener une réflexion sur un/des défi(s) structurel(s) à mettre en œuvre pour respecter les obligations légales découlant de la loi du 15 mai 2014 portant exécution du pacte de compétitivité, d’emploi et de relance. Cette loi n’a pas été concrétisée par le Conseil Central de l’Economie (CCE). Ce groupe s’est réuni deux fois en 2015 – dossier en suspens.	Etudier l’opportunité de continuer la réflexion sur un/des défi(s) structurel(s) à mettre en place dans le secteur.
Transfert de compétences	4 groupes de travail EWETA en 2015. Ils ont proposé des pistes de travail sur l’avenir du secteur dans le cadre du transfert des compétences. Réflexions parallèles au groupe de travail Emploi et Formation de l’AWIPH. Par la suite, démarches menées en commun avec les organisations syndicales auprès de la Cheffe de Cabinet, Mme Alda GREOLI.	Représenter le secteur, défendre son avenir. Affirmer un positionnement en concertation avec trois Cabinets, Action sociale, Emploi et Economie.
Quota	4 groupes de travail EWETA en 2015. Contacts et échanges d’informations avec l’AWIPH et les ETA membres pour récolter des informations et déterminer une méthode de travail en cas de dépassement du quota de la section1.	Défendre le secteur par la détermination d’une procédure favorable au développement des ETA.
<b><i>Représentation des entreprises de travail adapté wallonnes et germanophones dans le secteur Non Marchand</i></b>		
ConcertES - Concertation des organisations représentatives de l’économie sociale Poursuivre la représentation du secteur	L’EWETA siège au Conseil d’administration.  ConcertES tente de rester en veille par rapport à l’actualité : - européenne : réponses à des consultations diverses. - fédérale : réforme du code des sociétés, clauses sociales et marchés publics, taux réduit de TVA aux initiatives d’économie sociale actives dans le recyclage et la réutilisation. - régionale : fonction consultative, régionalisation des titres services, art 60, aides à l’emploi, entreprises d’insertion, IDESS.	Poursuivre la représentation du secteur.



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
	<p>ConcertES gère aussi l'observatoire de l'économie sociale. L'EWETA reçoit également par ce biais des données chiffrées relatives aux ETA.</p>	
<p>CWPH - Conseil Wallon de la Personne Handicapée Poursuivre la représentation du secteur</p>	<p>L'EWETA a un mandat de suppléant. Nombre de réunions ? Cette instance a remis des avis sur les matières suivantes : Les services organisant des activités pour personnes handicapées, les conventions nominatives, la prise en charge des personnes prioritaires pour les services organisant des activités pour les personnes handicapées, les services d'aide précoce et services d'accompagnement pour adultes, des services d'accompagnement en accueil de type familial et les services d'aide à l'intégration de jeunes handicapés, les dispositifs BAP, l'aide individuelle à l'intégration, le rapport sur l'emploi des personnes handicapées dans les Provinces, Communes et CPAS, le rapport des plaintes réceptionnées en 2014 par l'AWIPH.</p>	<p>Poursuivre la représentation du secteur.</p>
<p>CWES - Conseil Wallon de l'Economie Sociale Poursuivre la représentation du secteur</p>	<p>L'EWETA siège sur le banc de l'économie sociale.</p> <p>Cette instance a remis des avis sur les matières suivantes : rapport d'évaluation finale de l'appel à projet 'Entreprise's' confié à l'ASE, la mission déléguée en vue du soutien et de la promotion de sociétés coopératives et en vue de renforcer le rôle de l'économie sociale dans le développement socio-économique de la Wallonie, la rationalisation de la fonction consultative, le projet de décret relatif à la reconnaissance et à l'agrément des EI, le Pacte wallon pour l'emploi, le rapport d'évaluation globale sur l'exécution du décret du 20-11-2008 relatif à l'économie sociale et le transfert des compétences.</p>	<p>Poursuivre la représentation du secteur.</p>
<p>SAWB - Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises Poursuivre la représentation du secteur</p>	<p>L'EWETA voit son mandat renouvelé au Conseil d'administration pour 1 an (jusqu'en 2016).</p> <p>SAWB a travaillé sur la définition d'un plan stratégique 2015-2020 et a modifié la composition de ses instances. SAWB a suivi particulièrement les matières relatives aux réformes institutionnelles en Wallonie avec des points</p>	<p>Poursuivre la représentation du secteur. Renouveler le mandat de l'EWETA.</p>



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
	d'attention particuliers sur les acteurs de l'économie sociale. SAWB participe à plusieurs projets (FEDER et FSE).	
UNIPSO - Union des Entreprises à Profit Social (Région wallonne) Poursuivre la représentation du secteur	L'EWETA siège au Conseil d'administration.  En tant que confédération patronale intersectorielle et pluraliste ayant pour mission de promouvoir, défendre et informer les fédérations d'employeurs du secteur à profit social au niveau régional wallon, l'UNIPSO a suivi de nombreuses matières : le plan Marshall, la réforme de la fonction consultative, les accords Non Marchand en fédération Wallonie-Bruxelles, les instances Bassins de vie, le GPSW, la simplification administrative, le transfert de compétences et le nouvel OIP, le Pacte pour l'Emploi et la formation, la réforme des aides à l'emploi, les APE et les titres services, le Pacte pour un enseignement d'excellence. Elle a organisé plusieurs groupes de travail : titres services, assurance autonomie, cluster Innovation sociale, aides à l'emploi. Elle organise des rencontres débats ou journées d'étude, comme le financement des services sociaux, le bien vieillir en Wallonie, la gestion des déchets. Elle organise chaque année le prix de l'Innovation sociale dans lequel plusieurs ETA ont été nominées.	Poursuivre la représentation du secteur.
UNISOC - Union des Entreprises à Profit Social (Belgique) Poursuivre la représentation du secteur	Représentation du secteur au sein du Conseil d'administration et des groupes de travail consultatifs de l'UNISOC.	Poursuivre la représentation du secteur.
	GT « droit social » : 10 réunions en 2015. Ce groupe est consultatif – consultation des secteurs membres de l'UNISOC sur les matières fédérales et leurs évolutions. - Information sur les négociations/accords du G10, information/consultation sur les matières étudiées par le CNT, information/consultation sur les projets de loi, arrêtés royaux. - Traitement des matières suivantes : groupements d'employeurs, norme salariale, efforts de formation, RCC, crédit-temps, tarification des services externes,	Poursuivre la participation/implication au groupe de travail droit social de l'UNISOC.



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
	<p>disponibilité sur le marché du travail, réductions cotisations patronales et tax shift, 2<sup>ème</sup> pilier de pension, réponse obligatoire aux candidatures, droit de grève, aménagement de fin de carrière, congé parental, innovation, régionalisation, reclassement professionnel, marchés publics, code pénal social, return to work, crédit-temps.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consultation spécifique du secteur ETA : article 78, efforts de formation, réductions cotisations patronales – tax shift, déplacements domicile-lieu de travail, crédit-temps.</li></ul>	
	<p>GT « TVA » : réunion du 15 février 2015 pour présenter une note de synthèse au Conseil d'Administration UNISOC afin que celle-ci puisse servir de base pour répondre aux questions des secteurs en rapport avec la formation (enseignement, recyclage professionnel, conférences,...).</p>	
	<p>GT « Titres-services » du 3 février 2015 : l'état d'avancement dans les différentes régions a été dressé.</p>	



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
<b>Représentation des entreprises de travail adapté wallonnes et germanophones aux Fonds sectoriels</b>		
<b>Fonds Maribel social (MS)</b>		
Représenter/défendre le secteur	<p>Le Fonds Maribel s'est réuni 4 fois en réunion plénière et 2 fois en réunion de travail.</p> <p>Deux volets de financement sont gérés par le Fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le financement du RMMMG, appelé Maribel social 1, 2, 3 et octroyé aux ETA sur base de leur ETP.</li> <li>- le financement pour de nouveaux emplois, appelé Maribel social 4, 5, 6. En 2015, le Fonds Maribel subventionne 187 emplois sur base d'un forfait trimestriel de 5.300 euros.</li> </ul> <p>En 2015, le Fonds a décidé de financer des emplois supplémentaires dits de concertation sociale à raison de 11 emplois mi-temps.</p> <p>La mesure One shot destinée à financer des emplois étudiants ou tout autre contrat pendant une période déterminée de juin à octobre a été appliquée en 2015.</p>	Poursuivre la représentation/défense du secteur. Suivre les travaux du Fonds Maribel Social.
<b>Fonds de Sécurité d'Existence (FSE)</b>		
Représenter/défendre le secteur	<p>Le Fonds de sécurité d'existence s'est réuni 4 fois en réunion plénière.</p>	Poursuivre la représentation/défense du secteur. Suivre les travaux du Fonds de Sécurité d'existence.
Assurer la continuité de la prise en charge par le Fonds du complément accordé au chômeur avec complément à 60 ans	<p>Il n'y a pas de nouveau dossier traité par le Fonds en 2015, on y retrouve les dossiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chômage temporaire, complément payé par le Fonds aux employeurs en faveur de leurs travailleurs ayant subi du chômage temporaire.</li> <li>- Congés du Non Marchand, financé par les accords Non Marchand et versé aux employeurs.</li> <li>- Primes syndicales versées aux travailleurs affiliés.</li> <li>- Formations, budget versé aux partenaires sociaux en cas d'équilibre budgétaire du Fonds.</li> </ul> <p>Pour les formations organisées par les organisations syndicales, l'EWETA intervient complémentirement auprès des employeurs. Pour 2015 :</p>	



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations : 5</li> <li>- Nombre de travailleurs : 38</li> <li>- Nombre d'heures de formations : 378.40</li> <li>- Montant : 1.400,08 €.</li> <li>- Régime complémentaire du chômage, le Fonds a financé en moyenne 226 prépensionnés wallons et 10 prépensionnés germanophones. Ces chiffres ont quelque peu diminué par rapport à 2014 étant donné l'introduction de la mesure indemnité en compensation du licenciement entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014.</li> </ul>	
Accords Non Marchand - Dotation Région Wallonne transitant par l'AWIPH	Il n'y a eu aucun accord nouveau en 2015, ni aucune nouveauté dans les mesures engagées lors des accords précédents.	Poursuivre la représentation du secteur/défendre les intérêts du secteur.
<b><i>Canaux de communication/information pour les entreprises de travail adapté wallonnes et germanophones membres</i></b>		
Site Internet Continuer la mise en ligne/à jour des actualités aux ETA	Mise en ligne/à jour des actualités aux ETA non réalisée en 2015.	Organiser la mise en ligne/à jour des actualités aux ETA.
Bulletin juridique Diffuser le Bulletin juridique trimestriellement	Diffusion de deux Bulletins juridiques en janvier et mai 2015 : dossiers sur le crédit-temps et le chômage temporaire pour raisons économiques. Ces Bulletins reprennent l'actualité sociale/sectorielle et les publications des textes légaux.	Diffuser le Bulletin juridique semestriellement.
Bulletin d'Infos Diffuser le Bulletin d'infos hebdomadairement et travailler une nouvelle présentation	Diffusion de 37 Bulletins d'Infos en 2015. Ces Bulletins reprennent l'actualité sociale/sectorielle. Une nouvelle présentation a été mise en place à partir du Bulletin n°6 du 1 <sup>er</sup> avril 2015.	Diffuser le Bulletin d'infos hebdomadairement.
Bulletin Spécial	Diffusion de 12 Bulletins Spéciaux en 2015. Ces Bulletins reprennent l'actualité politique ou sectorielle sur des dossiers urgents/importants tels que les mesures d'économie, les quotas, les aides d'Etat, les négociations sectorielles, la modification des réductions de cotisations patronales, la modification des interventions aux travailleurs handicapés et la diffusion à la presse écrite/orale.	Continuer la diffusion du Bulletin Spécial en fonction de l'actualité.
Guide pratique Continuer la mise en ligne/à jour du Guide pratique	Mise à jour du Guide pratique. Ce Guide reprend, par mot clé, les actualités diffusées via le Bulletin d'Infos.	Continuer la mise en ligne/à jour du Guide pratique.
Poursuivre le service juridique - réponses aux membres Courriels, appels téléphoniques, etc.	Poursuite du service juridique aux membres : 186 réponses par courriel aux membres en 2015. Les appels téléphoniques	Poursuivre le service juridique - réponses aux membres.



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
	n'ont pas été collationnés.	
	Poursuite du service – réponses aux membres. Réponses ponctuelles sur divers dossiers pour l'ensemble de l'équipe.	Poursuivre le service - réponses aux membres.
<i>Promotion Image des ETA</i>		
Site EWETA - Site les ETA Adapter la mise en page du site Internet de l'EWETA	Site EWETA : modernisation du site internet. Site ETA : mise en page du moteur de recherche sur les ETA.	Veiller sur la mise à jour. Veiller sur la mise à jour.
Présenter un nouveau plan stratégique de communication	Présentation d'un plan stratégique par la direction engagée en 2015, Rudy Devillé. Plan qui ne fut pas adopté par les instances de l'EWETA.	Présenter nouveau plan stratégique.
Poursuivre la collaboration avec SAWB Marchés publics	Mise en place d'une collaboration entre SAWB et EWETA pour le salon des mandataires (18 et 19 février 2016). Echanges sur le profil des ETA pour la promotion du secteur lors des séances d'information organisées par SAWB avec des pouvoirs publics locaux.	Poursuivre la collaboration avec SAWB. Assurer la présence de l'EWETA lors du salon des mandataires les 18 et 19 février 2016.
Rencontre avec d'autres Fédérations	Aucune rencontre ne fut organisée en 2015.	Poursuivre les synergies avec d'autres fédérations
Projet Image	Le Ministre de tutelle octroie pour la 2 <sup>ème</sup> année une subvention à l'EWETA afin de lui permettre de réaliser des actions de promotion pour les ETA.	Organiser les activités.



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
<b>Formations du secteur des entreprises de travail adapté wallonnes et germanophones</b>		
<i>Formations organisées par l'EWETA</i>		
<b>Alphabétisation</b>		
Poursuivre temporairement les formations d'alphabétisation	Arrêt des formations d'alphabétisation de l'EWETA pour les ETA wallonnes.	
<i>Formations pour le secteur</i>		
<b>AWIPH/AViQ</b>		
Représenter/défendre les intérêts du secteur	Lancement du catalogue des formations 2015-2016 par l'AWIPH en juin 2015. Une rencontre entre l'AWIPH et l'EWETA a eu lieu en mai 2015 afin de faire le point sur tous les dysfonctionnements dans l'organisation des formations (Pôle 1, 2 et 3). Afin de répondre aux demandes du secteur, l'AWIPH a réorganisé son service « formations ». Des changements ont été apportés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- délocalisation de groupes de formation à Namur et Mons en fonction des inscriptions ;</li> <li>- date limite d'inscription pour chaque module signalée en rouge dans le catalogue.</li> </ul>	Représenter/défendre les intérêts du secteur.
<b>APEF</b>		
Représenter/défendre les intérêts du secteur	Collaboration annuelle dans le cadre de l'élaboration du catalogue de formations des ETA.	Représenter/défendre les intérêts du secteur.
<i>Projets européens</i>		
<b>Interreg</b>		
Définir les 4 grands axes du projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observatoire</li> <li>- Recherche et développement</li> <li>- Développement marchés d'affaires</li> <li>- Accompagnement des entreprises diversifiant leurs activités</li> </ul>	L'échéance d'introduction du projet a été reportée. Plusieurs rencontres avec PLS, promoteur du projet pour assoir les partenariats transnationaux et réécrire les axes du projet ont eu lieu.	Projet en suspens.
Participation des 3 Fédérations d'ETA au projet		
<b>Transition-Insertion programmation 2014-2020</b>		





FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
Poursuivre le suivi du projet Transition-Insertion - attente de la réponse des instances européennes après évaluation par la « Task Force »	Réponse positive de la communauté française et du Fonds social européen pour la poursuite et l'élargissement du projet à d'autres provinces jusqu'en 2020.	Réaliser une évaluation qualitative du projet. Création d'une base de données. Réaliser le rapport d'activités et financier annuel. Préparer et répondre au contrôle du CCGPE et du FSE.
	Organisation, animation et participation aux réunions de comité pédagogique, suivi local et d'accompagnement en collaboration avec le CCGPE.	Poursuivre l'organisation, animation et participation aux réunions. Préparer l'entrée du Brabant Wallon dans le projet.
	Suivi de l'ensemble des écoles du projet et soutien particulier aux établissements entrant en 2015.	Poursuivre le suivi des établissements scolaires. Remise à jour du guide des bonnes pratiques et refonte de la grille des évaluations quantitatives (indicateurs).
	Participation au colloque à Dublin (Conseil de l'Europe).	Initier une collaboration accrue avec le FOREM et l'avis.
	Implication dans les BEFE et différentes instances.	Poursuivre l'implication dans les BEFE et différentes instances (poursuite).
<b>PESSIS</b>		
Poursuivre notre participation au projet PESSIS avec l'objectif de réfléchir à la manière pour les employeurs du secteur à profit social de prendre part au dialogue social européen	L'UNIPSO a organisé des groupes de travail pour suivre ces travaux.	Continuer à suivre ces travaux.
<b>Récolte des données du secteur des ETA wallonnes et germanophones</b>		
Récolter et mettre à jour les données économiques et sociales du secteur - recueil	Récolte des données comptables 2014 des membres. Ces données ont été utilisées pour l'enquête sur les aides d'Etat et pour les simulations opérées pour les négociations en sous-commission paritaire 327.03.	Poursuivre la mise à jour du recueil des données économiques et sociales.
	Calcul du coût horaire des membres en 2014 à partir des données de la BNB pour alimenter nos arguments dans le dossier Prison.	
	Récolte du résultat d'exploitation des ETA pour déterminer le nombre d'ETA en déficit.	
	Utilisation des données de l'AViQ publiées dans « Analyse sociale des entreprises de travail adapté ». Mise à jour biannuelle.	Poursuite de la collaboration entamée les années précédentes avec l'AViQ pour enrichir la base de données sociales récoltées par l'Administration.
	Utilisation des données du FSEETAW relatives au nombre de travailleurs en régime de chômage avec complément du FSE ETAW.	



<i>Divers</i>		
<b>Aides d'Etat</b>	Analyse du dossier et lancement d'une enquête auprès des ETA membres. L'objectif est de récolter les données financière et sociale en réponse à la volonté de l'AWIPH d'initier une procédure de notification auprès de la Commission européenne – dossier en suspens. Le Cabinet PREVOT et l'AWIPH ont été interpellés.	Continuer la collaboration avec l'AViQ sur le dossier des aides d'Etat. Interpeller le Cabinet PREVOT.
<b>Chômage pour raisons économiques</b>	Suivi des contrôles de l'ONEM au sein des ETA membres sur le respect des règles et du taux de chômage pour raisons économiques.	Continuer à défendre les entreprises de travail adapté membres. Conseiller et informer les ETA membres sur les règles du chômage pour raisons économiques.
<b>Frais de déplacement des travailleurs handicapés</b>	Analyse du dossier, lancement d'une enquête auprès des ETA membres pour évaluer l'impact de la nouvelle mesure diminuant l'intervention de l'AWIPH dans les frais de déplacements du domicile au lieu de travail des travailleurs handicapés à mobilité réduite (AGW du 30 avril 2015). En 2015, 235 travailleurs du secteur sont touchés par cette mesure avec un impact financier annuel de 352.530 €.	Les cas les plus lourds sont traités par le Cabinet.
<b>Prisons</b>		
Défendre les intérêts du secteur	Suivi des interpellations parlementaires. Accompagnement des ETA impactées par la mise en relation avec la régie du travail pénitentiaire.	Continuer à défendre les intérêts du secteur.
Constituer un dossier juridique avec un Cabinet d'avocats pour faire pression auprès du Ministre de la Justice – démarche commune des 3 Fédérations d'ETA	Alimentation par l'EWETA du Cabinet d'avocats de données supplémentaires concernant les ETA : coût horaire moyen calculé pour les ETA wallonnes et marchés perdus par les ETA en faveur des prisons.	Continuer à défendre les intérêts du secteur. Lobbying politique.
<b>Centrale d'achats/services/matériels</b>		
Assurances	Rencontre avec AXA le 17 juin 2015 pour obtenir des renseignements sur la mise en place d'une centrale de marchés pour les assurances (accidents du travail, auto, RC, incendie) – en suspens.	Analyser la pertinence de poursuivre ce projet.
Services externes de prévention et de protection au travail	Rencontre du service externe pour la prévention et la protection au travail CESI pour obtenir des renseignements sur la mise sur pied d'une centrale d'achats (centrale de services	Analyser la pertinence de poursuivre ce projet.



	ou de matériels) – en suspens.	
Matériel informatique	Don de matériel informatique (rebus de l'aéroport de Liège) pour les ETA demandeuses suite à une annonce faite par mail à l'ensemble des ETA membres de l'EWETA en 2015.	
<b>Elections sociales</b>	Prise de contacts et conclusion d'un partenariat avec AGORIA : offre de prix pour les ETA membres afin de bénéficier du service « XY-Tool » (élections sociales) d'AGORIA. 16 ETA ont souscrit au service. Remise d'une offre de prix du Group S pour les ETA membres.	Analyse service rendu par AGORIA.
<b>Synergies</b>		
<b>Collaborer avec les autres Fédérations du secteur - FEBRAP et VLAB</b>	Réunion commune avec le GROEP MAATWERK et la FEBRAP : six réunions en 2015.  Actions communes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Défense du secteur contre les prisons : constitution d'un dossier juridique par le Cabinet d'avocats CURIA.</li> <li>- Demande de dérogation au régime général de reclassement professionnel pour les travailleurs handicapés de notre secteur.</li> <li>- Demande de dérogation à la règle de la disponibilité sur le marché du travail pour les personnes handicapées de notre secteur qui sont en régime de chômage avec complément du FSE ETAW.</li> <li>- Veille, analyse et lobbying sur le dossier des réductions des cotisations patronales (tax shift).</li> <li>- Préparation et organisation de séances d'information sur les actualités sociales, en collaboration avec la FEBRAP. Cinq matinées sont planifiées en 2016 à destination des directeurs et du personnel des ressources humaines dans les ETA bruxelloises et wallonnes.</li> <li>- Planification et organisation d'une matinée sur les marchés publics pour les acheteurs des SPF, en collaboration avec le GROEP MAATWERK et la FEBRAP. Une matinée est organisée le 18 février 2016 à destination des acheteurs d'une dizaine de SPF.</li> <li>- Rédaction d'un projet de charte de collaboration.</li> </ul>	Maintenir et renforcer la collaboration. Défendre les matières communes notamment en CP 327 et sur les matières fédérales. Continuer l'organisation d'actions communes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séances d'informations : présentation des actualités sociales, en collaboration avec la FEBRAP et le GROEPS.</li> <li>- Matinée sur les marchés publics : tenue d'une matinée d'informations, en collaboration avec le GROEP MAATWERK et la FEBRAP, pour mettre en avant les activités du secteur pour les acheteurs des SPF.</li> </ul>



FOCUS 2015	REALISE 2015	EN COURS 2016
<b><i>Au niveau de notre Fédération EWETA</i></b>		
Présidence de l'EWETA	Nomination de Mr. Serge DELAVEUX à la présidence de l'EWETA à l'Assemblée générale du 5 juin 2015. Mr. Dany DRION continue à exercer la vice-présidence.	
Organigramme de l'EWETA	Nomination d'un nouveau Bureau composé de huit personnes : président, vice-président, trésorier, membres de droit. Et cinq représentants de chacune des provinces dont la communauté germanophone.	Analyser la composition du CA.
Fonctionnement interne	<p>Situation du personnel de l'EWETA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 20-02-15 : départ de Mme Ophélie LUCIANO</li> <li>- 02-03-15 : engagement de Mr. Rudy DEVILLE</li> <li>- 18-09-15 : départ de Mr. Rudy DEVILLE</li> <li>- 21-10-15 : départ de Mme Elisabeth HABIMANA</li> </ul> <p>L'EWETA fonctionne avec quatre collaborateurs pendant six mois : Corine Demany, Laetitia Elleboudt, Sognia Angelozzi et Rudy Devillé.</p>	Assurer l'engagement de la nouvelle direction pour le 30 avril 2016.
	Modification du règlement d'ordre intérieur de l'EWETA – approuvé en Conseil d'administration le 17 septembre 2015.	Modifier les statuts de l'EWETA.